

Procès verbal

Le vendredi 05 juin 2026 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 27 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Gérard MIMALÉ.

Secrétaire de la séance : Mauricette CAZE

Présents : Gérard MIMALÉ, Mauricette CAZE, Isabelle DASTE, Laurence LAYOUS, Jean-Paul CARRÈRE, Yves RENARD, Thierry BARDY, Karine BEL, Georges CAUSERO, Fabienne BERNARD, Stéphanie CARRERE

Représentés :

Absents et excusés :

Ordre du jour :

. Election d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants pour les élections sénatoriales du 27/09/2026

. Indemnité GROUPAMA suite au sinistre du 10/05/2026

. Questions diverses

Délibérations du conseil :

ACOMPTE INDEMNITE SINISTRE TEMPETE DU 12/02/2026 (N° DE_024_2026)

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le chèque correspondant à un acompte d'indemnité du sinistre tempête du 12/02/2026 d'un montant de 9 131.65 € par GROUPAMA.

Le solde sera versé lors de la réalisation des travaux. Il s'agit d'accepter et d'autoriser à son encaissement.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTE ladite somme et **AUTORISE** Monsieur le Maire à l'encaisser.

Délibération : adoptée

Gérard MIMALÉ
Président de séance

Mauricette CAZE
Secrétaire de séance